



commission
nationale
course en ligne - marathon

fédération
française
de canoë-kayak

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2013

COURSE EN LIGNE VITESSE CANOË-KAYAK

POSES



Le Canoë-Kayak, l'Esprit Club !

cna-cel-mar@ffck.org



QUOTAS VITESSE

TABLEAU DES POURCENTAGES 2013 A VALIDER								
CADET	K1H	45%	K1D	50%	C1H	50%	C1D	100%
	K2H	55%	K2D	60%	C2H	60%	C2D	100%
	K4H	100%	K4D	100%	C4H	100%	C4D	100%
JUNIOR	K1H	45%	K1D	50%	C1H	50%	C1D	100%
	K2H	55%	K2D	60%	C2H	60%	C2D	100%
	K4H	100%	K4D	100%	C4H	100%	C4D	100%
SENIOR	K1H	33%	K1D	35%	C1H	35%	C1D	100%
	K2H	45%	K2D	50%	C2H	50%	C2D	100%
	K4H	100%	K4D	100%	C4H	100%		
VETERAN	K1H	40%	K1D	50%	C1H	50%		
	K2H	50%	K2D	60%	C2H	60%		
	K4H	100%	K4D	100%	C4H	100%		

Les quotas seront calculés sur le nombre **d'inscrits sur la première sélective**. Ceci afin d'être en mesure de publier le nombre de sélectionnés par IR avant celle-ci soit entre le dernier jour du délai d'inscription et le 1er jour de la compétition.

Sur demande du club, après vérification auprès du DEF, une dérogation sera accordée aux athlètes senior et moins de 23 ans retenus en équipe de France. Les athlètes seront pris sur le quota général et non comptabilisé pour le calcul du quota de leur IR d'appartenance en cas de participation à la première sélective qui servira de base pour le calcul.

Afin de ne pas fausser les sélections **aucune dérogation** pour courir dans une autre IR ne pourra être accordée.



Sélections pour les championnats de France



Les sélections seront basées sur le cumul des résultats des 2 sélectives vitesse.

Le vainqueur de chaque épreuve en mono place et bi place marquera 100 points quelque soit le nombre de bateaux inscrits dans la course, le second 99 et ainsi de suite jusqu'au dernier, sur les 2 sélectives vitesse.

On cumulera les points des 2 sélectives, il en sera établi un classement pour déterminer les qualifiés aux championnats de France.



REGLES DES EQUIPAGES ET REPLACANTS

Rappel du règlement:

Article RP CEL/MAR 57.2 - Conditions pour inscrire des remplaçants

Tous les titulaires inscrits sur le bordereau d'engagements peuvent être remplaçants dans leur catégorie d'âge respective.

Des remplaçants supplémentaires, non titulaires par ailleurs, peuvent être inscrits sur le bordereau.

Article RP CEL/MAR 57.3 - Remplaçants et titulaires

Tout compétiteur désigné comme remplaçant dans une course peut être titulaire d'un engagement dans une autre course.

Article RP CEL/MAR 58.5 - Conditions pour l'acceptation des remplacements

Le chef d'équipe peut effectuer des remplacements lors de la réunion de confirmation aux conditions suivantes :

- Les remplaçants étaient inscrits sur le bordereau, soit en qualité de titulaire, soit sur la liste supplémentaire des remplaçants,
- Il est possible de remplacer, au plus, la moitié d'un équipage,
- *Lors des épreuves nécessitant une sélection, les remplaçants doivent avoir eux-mêmes été sélectionnés,*
- Un équipage qui a bénéficié d'une dérogation selon les dispositions de l'Article RP CEL/MAR 30.2 - ne peut faire l'objet de remplacement.

REGLES DES EQUIPAGES ET REMPLACANTS



Article RP CEL/MAR 30 - Le Comité de sélection

Article RP CEL/MAR 30.2 - Rôle

Il arrête la liste des bateaux sélectionnés aux Championnats de France selon les critères définis dans le règlement particulier Course en Ligne/Marathon.

Il peut accorder des dérogations aux compétiteurs pour des situations exceptionnelles, si le responsable du club du compétiteur en fait la demande motivée et écrite au maximum 1 mois avant le début de la compétition. Il en est ainsi notamment pour :

- les compétiteurs des Equipes de France.
- en fonction de la saison sportive, et en accord préalable entre la commission nationale CEL/MAR et le directeur des Equipes de France.
- les compétiteurs appartenant aux DROM-COM.

Bateaux d'équipages:

Un compétiteur ne peut qualifier qu'un seul bateau.

Exemple:

Un K2 A et B se qualifie lors de la première sélective.

Un K2 A et C se qualifie lors de la deuxième sélective.

Aux Championnats de France le club pourra inscrire A/B ou A/C ou B/C (un seul bateau).

Idem pour les 4 places.

N'OUBLIEZ PAS D'INSCRIRE VOS REMPLACANTS !

